
Procès-verbal de la quatrième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sauveur, tenue le mercredi 17 mai 2023 à 19 h, au Centre Édouard-Lavergne, 390, rue Arago Ouest, salle 303

PRÉSENCES

Membres avec droit de vote :

Mme Myriam Nickner-Hudon	Présidente (2024)
M. Xavier Mercier Méthé	Vice-président (2024)
M. Sylvain Simoneau	Secrétaire (2025)
Mme Estelle Lacourse-Dontigny	Administratrice (2025)
Mme Jade Néron	Administratrice (2025)
M. Marc-André Beauchemin	Administrateur (2025)
M. Frédéric Paquet	Administrateur (2024)
M. Mathieu Montégiani	Administrateur coopté(2024)
Mme Ludivine Liberge	Administratrice cooptée (2024)

Membre sans droit de vote

M. Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal, District de Saint-Roch–Saint-Sauveur (arrivée à 20 h)
------------------------	---

ABSENCE

Mme Marilyn Wellman	Administratrice (2024)
---------------------	------------------------

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M. Dave Gagnon-Pelletier	Conseiller en consultations publiques
M. Christian Riel-Roberge	Conseiller en santé environnementale, Direction de santé publique, CIUSSS de la Capitale-Nationale
M. Philippe Robert	Médecin en santé publique

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 7 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation du rapport Mon environnement, ma santé (MEMS)
4. Présentation portant sur l'agrandissement du CPE Pomme d'Api
5. Fonctionnement du conseil de quartier
6. Adoption du procès-verbal du 15 mars 2023
7. Période d'intervention du conseiller municipal
8. Période de questions et commentaires du public
9. Dossiers particuliers
10. Comités du conseil de quartier
11. Trésorerie
12. Correspondance
13. Divers
14. Levée de l'assemblée

Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée débute à 19 h 10. M. Xavier Mercier-Méthé agit à titre de président d'assemblée.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

3. Présentation du rapport Mon environnement, ma santé (MEMS)

M. Christian Riel-Roberge, conseiller en santé environnementale à la Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale et M. Philippe Robert, médecin en santé publique présentent les résultats du projet *Mon environnement, Ma santé* (MEMS).

La présentation complète du projet rendu publique le 13 mars 2023 est disponible en ligne ([présentation du MEMS](#)). Les deux rapports finaux ainsi que les [faits saillants et les recommandations](#) sont également disponibles sur la page web du CIUSSS-CN consacré au projet ([publications 2013](#)).

La présentation de ce soir vise plus spécifiquement les données obtenues pour le quartier de Saint-Sauveur. M. Riel-Roberge profite de l'occasion pour remercier Mme Nickner-Hudon qui a participé au projet et qui a contribué à la rédaction des recommandations.

M. Riel-Roberge rappelle que le projet a été financé par la Ville de Québec et a débuté en mars 2018 pour répondre à des questions citoyennes sur la pollution de l'air et sur les nuisances dans les quartiers centraux. Le projet visait à dresser un portrait de la qualité de l'air à Québec ainsi qu'une cartographie fine des polluants et à émettre des recommandations.

Le projet comportait un comité scientifique et un comité conseil composé de représentants des conseils de quartier, d'organismes environnementaux, d'industries, de la Ville et du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

L'étude portait sur les concentrations de particules fines, de particules de toute taille en suspension, de neuf métaux, de dioxydes d'azote et de soufre, d'ozone et de bruit ainsi que sur une estimation de l'impact des particules fines sur les deux indicateurs de santé retenus soit l'asthme infantile et les problèmes cardiaques en les comparant aux impacts du tabagisme et de la fumée secondaire.

Les principaux constats pour les quartiers centraux sont que l'exposition aux particules fines contribuerait chaque année au développement de 24% de nouveaux cas d'asthme infantile (20 cas estimés) et à 15 % des décès prématurés résultant d'une maladie cardiaque ischémique (anémie, arrêt ou insuffisance cardiaque) (33 cas estimés).

Les zones les plus exposées au dioxyde de carbone, aux particules totales et au bruit sont situées à proximité des grandes axes routiers. Les plus fortes concentrations de poussières en suspension sont recensées au printemps.

L'exposition aux autres polluants contribue peu aux problèmes de santé. Le nickel et le cobalt sont surtout présents à la station du Vieux-Limoilou et sont influencés par les vents du nord-est en provenance du port de Québec. Les risques pour la santé sont très faibles, mais non acceptables pour autant. Les autres concentrations de métaux sont inférieures au niveau sécuritaire pour la santé.

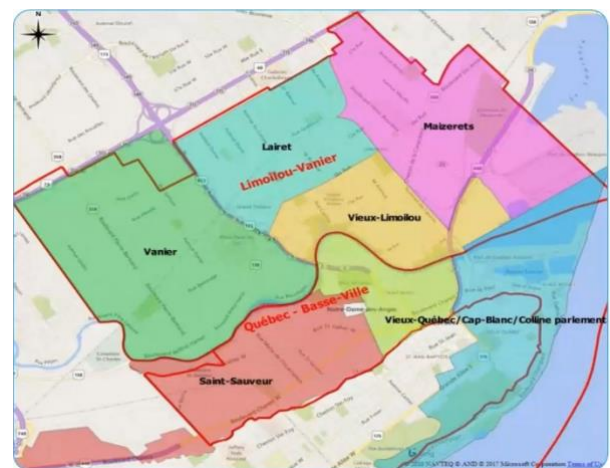
L'amélioration de la qualité de l'air serait bénéfique pour l'ensemble de la Ville mais des actions plus importantes sont nécessaires dans le secteur Limoilou, Vanier, Basse-Ville pour contrer un environnement matériel, économique et social défavorable : le revenu médian y est très inférieur au reste de la ville, l'espérance de vie y est moindre et la mortalité pour causes cardiaques et respiratoires y est plus élevée.

Les neuf recommandations formulées à l'issue du projet concernent principalement la mise en place d'actions pour réduire les particules fines, les poussières, le dioxyde d'azote et le nickel et pour améliorer la gouvernance et la coordination des efforts.

Zone d'étude

La zone d'étude comprenait initialement les quartiers de Vanier et Vieux-Limoilou ainsi que sur ceux de la Basse-Ville (Saint-Sauveur et Saint-Roch). Elle a été élargie pour englober les quartiers limitrophes de Maizerets, Saint-Sacrement et Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire.

Douze stations d'échantillonnage étaient réparties dans la ville entre le CLSC Orléans dans Maizerets jusqu'à l'école Les Primevères dans Sainte-Foy. Des relevés mobiles sur trois axes prédéfinis ont été effectués sur une année complète pour mesurer les particules fines dans la ville.



Particules fines	
<p>Les concentrations de particules fines dans l'air extérieur obtenues par les relevés mobiles sont présentes partout mais surtout près des grands axes routiers qui traversent le cœur de la ville. Elles résultent principalement du chauffage au bois et des activités industrielles et de transport.</p> <p>Les particules en suspension portées par des vents dominants peuvent se déplacer sur plusieurs kilomètres de leur point d'origine.</p>	
Dioxyde d'azote, particules totales et bruit	
<p>Les plus fortes concentrations de dioxyde d'azote se retrouvent le long des axes routiers et plus particulièrement le long du boulevard Charest, du boulevard Laurier et de l'autoroute Robert-Bourassa.</p>	
Recommandations	
<p>Favoriser la mobilité active et réduire la circulation routière ; Améliorer le chauffage au bois et sensibiliser aux impacts sur la santé ; Augmenter le verdissement et la déminéralisation ; Réduire les polluants, les métaux et les poussières résultant du transport, des industries et de l'incinération ; Coordonner les actions et viser les normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).</p>	<div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%; background-color: #4CAF50; color: white; padding: 5px;"> <p>Pour réduire l'exposition aux particules fines, dioxyde d'azote :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mobilité durable 2. Poêles à bois plus performant 3. Verdissement et déminéralisation 4. Transports lourds, maritimes et ferroviaires 5. Diminution de la combustion industrielle et de l'incinération </div> <div style="width: 45%; background-color: #4CAF50; color: white; padding: 5px;"> <p>Pour réduire les impacts des poussières sur la qualité de vie et les risques liés au nickel :</p> <ol style="list-style-type: none"> 6. Atténuation des poussières de construction, routières, industrielles et portuaires 7. Diminution des concentrations de nickel <p>Pour une action efficace et concertée :</p> <ol style="list-style-type: none"> 8. Gouvernance pour coordonner les actions de qualité de l'air 9. Adopter des cibles intermédiaires en vue d'atteindre les recommandations de l'OMS </div> </div>

Questions et commentaires

Boulevard Charest – Ce n'est pas seulement la fréquence ou période de la journée qui sont en cause sur le boulevard Charest contrairement à ce qu'on pourrait penser. Il faut également prendre en considération la vétusté et le peu de performance des équipements par rapport aux nouveaux standards ainsi que l'apport résultant des chantiers de construction. Il faut agir sur un ensemble de facteurs.

Taxation du transport urbain – Pourquoi la Ville ne met-elle pas en place un système de taxation comme ce qui existe ailleurs dans le monde. C’est un moyen possible, mais il n’est pas à l’agenda municipal pour le moment. Les membres du conseil font remarquer que la Ville s’investit en particulier sur la mobilité active avec l’aménagement de rues conviviales et de corridors cyclables plus rapides comme celui à venir sur le chemin Sainte-Foy. Interrogé plus tard sur le sujet, M. Lachance explique que la taxation relève du gouvernement provincial et non pas du municipal et qu’il y a plusieurs enjeux quant aux redevances et aux usages des sommes ainsi obtenues. Il y a plusieurs autres mesures écofiscales qui peuvent être envisagées et la Ville en est très consciente.

Centre Édouard-Lavergne – Une citoyenne mentionne que le stationnement du centre n’a pas été réaménagé comme on pensait le faire et que les usagers sont souvent des gens de l’extérieur. Il y aurait là une opportunité de déminéralisation et de verdissement pour améliorer la qualité de vie dans le quartier. Il en sera question le 3 juin, à la Fête des voisins sur la rue d’Arago.

Mesures d’atteinte des objectifs – Comment pourra-t-on mesurer l’atteinte des objectifs sur la qualité de l’air ? R. Ce sujet fera partie des priorités de recherches qui se poursuivent sur la qualité de l’air.

Transport en commun – Les secteurs périphériques sont mal desservis par le transport en commun et les quartiers centraux en subissent les conséquences. Ne devrait-on pas insister pour une meilleure desserte dans ces secteurs ? R. Le rapport final du projet est plus détaillé sur les recommandations et les moyens possibles pour agir sur la mobilité active et le transport. Une opportunité se présentera avec le prochain plan d’urbanisme de la Ville pour y intégrer la mobilité et le transport.

Les membres du conseil remercient les représentants de la Direction de santé publique pour cette intéressante présentation.

4. Présentation portant sur l’agrandissement du CPE Pomme d’Api

La personne qui devrait présenter le projet est absente. Le point est reporté.

5. Fonctionnement du conseil de quartier

➤ Attribution des postes au conseil d’administration

Cooptation – Deux candidatures ont été déposées. Le conseil d’administration procède à la cooptation.

RÉSOLUTION 23-04-01

Concernant la désignation de deux administrateurs cooptés

CONSIDÉRANT QUE les deux candidatures reçues pour des postes cooptés sont complètes, conformes et ont reçu les 10 appuis requis ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer Mme Ludivine Liberge et M. Mathieu Montégiani comme administratrice et administrateur cooptés au sein du conseil d’administration. Leur mandat commence maintenant et se termine à l’assemblée générale d’avril 2024.

Nomination des officiers du conseil d'administration – M. Xavier Mercier-Méthé énumère les tâches qui sont dévolues à chacun des postes du conseil d'administration : président, vice-président, trésorier, secrétaire (voir la [page web](#)).

RÉSOLUTION 23-04-02

Concernant la désignation des dirigeants du conseil d'administration

CONSIDÉRANT QUE Mme Myriam Nickner-Hudon, M. Xavier Mercier-Méthé et M. Sylvain Simoneau sont intéressés à poursuivre leurs fonctions à la présidence, à la vice-présidence et au secrétariat et qu'aucun autre membre du conseil d'administration ne se dit intéressé par ces fonctions ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Marilyn Wellman s'est montrée intéressée pour le poste de trésorière mais qu'elle est absente ce soir ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de nommer Mme Myriam Nickner-Hudon, présidente, M. Xavier Mercier-Méthé, vice-président et M. Sylvain Simoneau, secrétaire du conseil de quartier de Saint-Sauveur et de reporter à l'assemblée du 21 juin 2023 la désignation au poste de trésorier et la désignation des signataires des effets bancaires.

➤ **Registraire des entreprises – mise à jour**

RÉSOLUTION 23-04-03

Concernant la désignation d'un responsable auprès du Registraire des entreprises

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier autorise M. Sylvain Simoneau à remplir et à transmettre les déclarations de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier au Registraire des entreprises du Québec pour l'année 2023.

➤ **Calendrier des rencontres 2023-2024**

Les rencontres sont prévues le troisième mercredi de chaque mois. Ce calendrier convient à tous les membres présents.

RÉSOLUTION 23-04-04

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier tienne ses assemblées ordinaires le troisième mercredi du mois.

Question de local, on convient de réserver la salle 104 au Centre Édouard-Lavergne s'il n'y a pas d'interférences avec d'autres activités du centre.

M. Gagnon-Pelletier vérifie et s'informe des disponibilités au Centre Monseigneur-Bouffard.

6. Adoption du procès-verbal du 15 mars 2023

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 15 mars 2023.

7. Période d'intervention du conseiller municipal

Parc Durocher – Les travaux du Parc Durocher ont débuté et se poursuivront pendant 16 semaines. Les jeux d'eau ne seront pas accessibles. Durant ces travaux, le marché Saint-Sauveur se tiendra sur la rue St-Vallier Ouest entre les rues Bagot et des Oblats.

Chaleurs excessives – L'Université Laval a lancé la semaine dernière une [carte interactive](#) des secteurs de vulnérabilité aux chaleurs accablantes sur laquelle on peut constater que le quartier de Saint-Sauveur est fortement vulnérable et même très fortement vulnérable.

Le [projet de Saint-Vallier](#) s'inscrit dans une optique de verdissement pour justement contrer cette vulnérabilité. Un des objectifs du projet est de faire passer

l'indice de canopée de 8 à 20%. Le gouvernement du Québec a octroyé une généreuse subvention pour en faire un projet étalon de verdissement de rue à l'échelle de la province. On s'attend donc à beaucoup d'initiatives intéressantes.

Les autres projets de rues conviviales sur Boisseau, Saint-Benoît, Bagot et Père-Grenier contribueront également au verdissement. Ces rues sont au cœur des secteurs rouges à très forte vulnérabilité du quartier.

Stationnement – Mme Nickner-Hudon fait remarquer qu'il faudrait également travailler sur les cours arrière que certains commerçants transforment en stationnement. On pourrait penser par exemple à une mutualisation pour permettre aux riverains d'utiliser ces stationnements en dehors des heures commerciales. M. Lachance mentionne qu'une ressource a été recrutée à la Ville pour travailler sur les problématiques de stationnement. Concernant le stationnement des VR, une première démarche a été entreprise dans Vanier et elle pourrait servir d'étalon pour d'autres secteurs.

Eau potable – La Ville a annoncé récemment de nouvelles mesures réglementaires et de nouveaux services pour encadrer et gérer l'utilisation de l'eau potable pour l'arrosage des pelouses et des jardins et pour le nettoyage extérieur ([communiqué 10 mai 2023](#)).

Fête des voisins – Samedi le 3 juin, plusieurs activités se tiendront au centre Édouard-Lavergne et sur les rues St-Luc et Montmartre.

Saint-Sauveur en fête – Samedi le 10 juin ([page Web](#)). M. Lachance ne sera malheureusement pas disponible pour participer à l'événement.

Questions et commentaires

Collecte des résidus alimentaires – La collecte fonctionne très bien auprès des citoyens qui ont reçu les sacs mauves. Il faut éviter de mettre les sacs mauves sur les bacs de collecte ou dans les sacs à déchets ou pour ne pas nuire au travail des préposés et à la



chaîne de répartition des sacs. La Ville n'envoie plus de résidus à l'extérieur mais l'usine n'a pas encore produit de gaz comme tel.

Vignettes - nord du boulevard Charest – Une présentation aura lieu en septembre sur l'étude d'impact du projet de vignettes.

Les échanges se poursuivent avec le conseiller municipal sur la taxation du transport urbain, l'écofiscalité, l'impact du coût des stationnements sur le logement, les lots végétalisés et la position de la Ville sur ces différents sujets.

8. Période de questions et commentaires du public

Distribution d'arbres – Il y aura une distribution d'arbres le 20 mai prochain au 60, rue Saint-Luc pour les propriétaires intéressés. Il y aura également une distribution d'arbres fruitiers le même jour près de Recyclage Vanier.

9. Dossiers particuliers

➤ **Retour sur les activités de participation publique**

Plein air urbain – Consultation à confirmer en juin.

Rue Saint-Vallier – La 2^e séance de l'atelier participatif a eu lieu le 15 mai 2023. L'atelier était complet. Les commerçants ont exprimé leur préoccupations concernant le stationnement et le transport en commun. Parmi les activités à venir, on mentionne la balade urbaine avec les organismes le 26 mai et la consultation écrite en ligne jusqu'au 22 mai.

10. Comités du conseil de quartier

➤ **Comité de verdissement et lutte contre les îlots de chaleur**

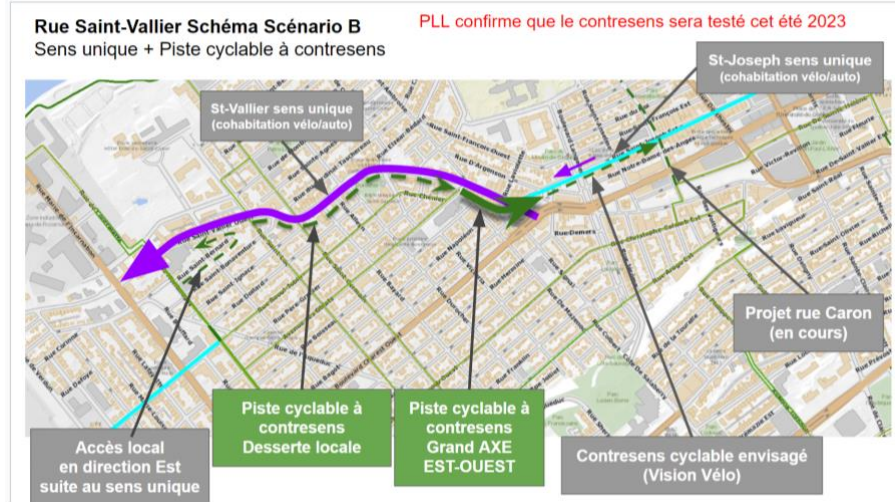
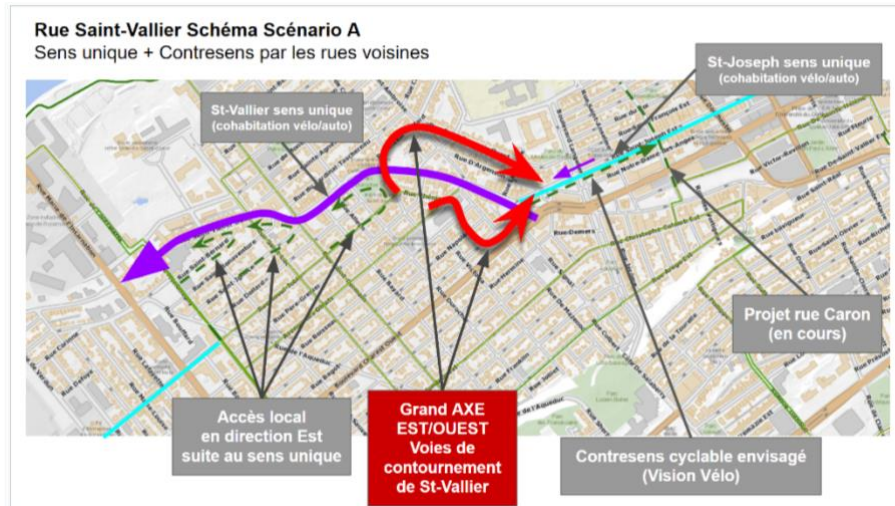
Une rencontre de travail devrait avoir lieu pour définir les intérêts de chacun.

➤ **Table de concertation Vélo (page Facebook)**

M. Simoneau mentionne qu'une rencontre a eu lieu le 11 mai (compte-rendu) et que le besoin d'un lien cyclable sur la rue Saint-Vallier est maintenu. Deux scénarios sont envisagés, chacun avec leurs enjeux de bandes flexibles, d'étendue, de contresens, etc.

Comme la consultation en ligne sur la rue Saint-Vallier se termine le 22 mai, il faudrait que le conseil d'administration se penche rapidement sur le sujet.

Un projet de résolution sera transmis à M. Gagnon-Pelletier avant la date butoir de la consultation en ligne.



Extraits du [compte-rendu de la rencontre du 11 mai de la Table de concertation Vélo](#), p. 9 et 10

11. Trésorerie

➤ État des revenus et dépenses

s.o.

➤ Factures et transactions

RÉSOLUTION 23-04-05

Considérant la résolution 23-01-04 qui fixe à 115 \$ le tarif de rédaction pour 2023 ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de payer 115 \$ pour la rédaction du procès-verbal du 17 mai 2023.

RÉSOLUTION 23-04-06

Considérant la résolution 23-02-09 autorisant une dépense maximale de 2 000 \$ pour le projet Printemps Saint-Sauveur.

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU de payer 2 000 \$ à la Société historique de Québec pour la réalisation d'activités dans le cadre du projet Printemps Saint-Sauveur.

La résolution concernant le paiement de l'abonnement à Monsaintsauveur est reportée à la prochaine assemblée.

12. Correspondance

s.o.

13. Divers

Projet commun de sécurité routière 2024 – Le conseil de quartier de Vanier a démarré un comité pour discuter d'un projet commun de mobilisation à la sécurité routière pour les conseils de quartier en 2024. Tous les conseils de quartier sont invités à participer s'ils le souhaitent. Le projet devra être déposé d'ici le 30 novembre 2023.

Printemps Saint-Sauveur – La deuxième conférence organisée par la Société Historique de Québec dans le cadre du Printemps Saint-Sauveur aura lieu le 18 mai 2023, au Centre Durocher, de 19 h 15 à 20 h 15. M. Alexandre Dumas, historien, traitera de [M. Joseph-Alphonse Langlois](#) et de [M. Pierre Bertrand](#), deux députés ouvriers de Saint-Sauveur dans la première moitié du 20^e siècle.

14. Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever la séance à 21 h 45.

Mme Myriam Nickner-Hudon
Présidente

M. Sylvain Simoneau
Secrétaire

Annexe 1 – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-03-14 – Sécurité écoles – appui, mars 23	Ville	Appui aux démarches et demandes au gouvernement provincial pour améliorer la sécurité routière autour des écoles	
23-03-13 – Opinion, 855 Charest Ouest, mars 23	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	En faveur de ne pas imposer de nombre minimal de cases de stationnement dans la zone 15030Cc	
23-02-10 – Opinion, fév. 2023	Ville	En faveur des pistes d'actions sous réserve des suggestions formulées	
23-02-09 – Printemps Saint-Sauveur, fév. 2023	SHQ	Contribuer à la hauteur de 2 000 \$ au projet en partenariat avec la SHQ.	En attente de la facture.
23-01-03 – Qualité de l'eau, janv. 2023	Ville	Diffuser les données de la qualité de l'eau et notamment, au bassin Louise	16 fév. 2023 : Diffusion sous la responsabilité du Port de Québec, propriétaire et opérateur. Pour les autres lieux, la Ville est en réflexion sur les outils les plus appropriés pour partager l'info.
23-01-02 – Bain portuaire, janv. 2023	Ville	Contribuer aux coûts d'opérations du bain portuaire notamment pour la masse salariale des surveillants-sauveteurs.	
23-01-01 – Opinion – 481, rue Franklin, janv. 2023	Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou	En faveur des modifications R.V.Q.1V.Q. 472 et 474, angle des rues Aqueduc et Franklin	15 fév. 2023, avis de participation référendaire
CA-22-26 – Rue Marie-de-l'Incarnation, école Saint-Malo, juin 2022	Ville	Analyser des améliorations à la sécurité (prolonger le corridor scolaire, élargir les trottoirs, ajouter des saillies, des îlots centraux, des aires vertes, etc.)	
CA-22-20 – Rue Saint-Vallier piétonne, mai 2022	SDC	Déception que la rue Saint-Vallier ne soit pas piétonne à l'été 2022.	

Légende : SDC Société de développement commercial Saint-Sauveur ; SHQ Société historique de Québec